

PONCE PILATE ET LA MORT DE JÉSUS

DAVID ROPER

Vous avez entendu le nom de Pilate, gouverneur de la Judée à l'époque du Christ. Mais avez-vous entendu parler de Gratus ou de Marcellus ? La plupart des gens connaissent Pilate, mais pas les deux autres, qui étaient pourtant gouverneurs avant et après Pilate (et ils gouvernèrent, dit-on, mieux que lui). Nous nous souvenons de Pilate pour une bonne raison : Jésus se tint devant lui, ce fameux vendredi.

Ce que nous connaissons de Pilate vient surtout des écrits de l'Évangile et du récit de son mandat fait par l'historien juif Flavius Josèphe¹. Pourtant, il existe d'autres sources bibliques, historiques et archéologiques que nous pouvons consulter. Cette étude supplémentaire va puiser dans ces sources, ainsi que d'autres qui mentionnent la mort de notre Seigneur.

RÉFÉRENCES NÉO-TESTAMENTAIRES

En dehors des références à Pilate liées au procès romain de Jésus (Mt 27 ; Mc 15 ; Lc 23 ; Jn 18-19), le Nouveau Testament contient une poignée d'autres passages faisant mention de ce gouverneur romain. Il était en place au moment où Jean-Baptiste commença son ministère (Lc 3.1). Luc nous parle également de "Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices" (Lc 13.1), sans doute en matant une rébellion. Les sermons des apôtres citèrent Pilate comme celui qui avait été impliqué dans la mort de Jésus (Ac 4.27 ; 13.28 ; cf. 3.13). Paul parla de la "belle confession" que le Christ-Jésus avait rendu "devant Ponce-Pilate" (1 Tm 6.13).

J. G. Vos résume ainsi le récit du Nouveau Testament sur ce gouverneur : "Il y est dépeint comme un homme cynique, sceptique, un Romain têtue à qui il manquait les vertus traditionnelles romaines de l'honneur, la justice et l'intégrité. Pilate trafiquait dans la compromission et la duplicité plutôt que de s'appliquer à défendre la justice²."

¹ Flavius Josèphe, *Antiquités des Juifs* 18.2.2 ; 18.3.1-2 ; *Guerres des Juifs* 2.9.2-4.

² J. G. Vos, "Pilate, Pontius", *The Zondervan Pictorial*

FLAVIUS JOSÈPHE

(37-93 AP. J.-C.)

Josèphe décrit trois incidents pendant le règne de Pilate qui illustrèrent ses relations fragiles avec les Juifs. (1) Pilate envoya un groupe de soldats en armes à Jérusalem, avec des enseignes portant l'image de l'empereur, ce qui était contraire à la loi juive et à la pratique antérieure de l'armée romaine en Judée. Après un affrontement avec les Juifs à ce sujet, Pilate fit enlever les enseignes³. (2) Entreprenant d'apaiser l'hostilité des Juifs, Pilate fit construire un aqueduc pour amener de l'eau à Jérusalem. Mais, quand le peuple découvrit qu'il avait utilisé les fonds du temple pour ce projet, une violente émeute se produisit, pendant laquelle plusieurs agitateurs furent tués⁴. (3) Dans sa dixième et dernière année de règne, Pilate envoya l'armée romaine pour supprimer un groupe militaire juif en Samarie. Bien que ce groupe ne se soit pas révolté ouvertement contre Rome, il fut attaqué par surprise et beaucoup de ses membres furent tués. Plusieurs de ceux qui survécurent à l'attaque furent exécutés par les Romains. Les chefs de la Samarie protestèrent auprès du gouverneur de la Syrie, supérieur hiérarchique de Pilate, qui releva ce dernier de ses fonctions et le renvoya à Rome pour y être interrogé⁵.

Pour la présente étude, le récit qui nous intéresse le plus est le *Testimonium Flavianum* de Josèphe, un texte au sujet de Jésus. Certains commentateurs sont d'avis que ce texte fut revisité et redoré par les chrétiens d'une époque ultérieure ; mais la plupart considèrent que ce texte fut bien rédigé par Josèphe, y compris cette phrase : "quand Pilate, à la suggestion des plus importants parmi nous, l'avait condamné à mourir crucifié, ceux qui l'avaient aimé ne

Encyclopedia of the Bible, gen. ed. Merrill C. Tenney (Grand Rapids, Mich. : Zondervan Publishing House, 1975), 4 : 792.

³ *Antiquités des Juifs* 18.3.1 ; *Guerres des Juifs* 2.9.2-3.

⁴ *Guerres des Juifs* 2.9.4. Pour certains commentateurs, cet incident fournit le contexte de Luc 13.1.

⁵ *Antiquités des Juifs* 18.4.1-2.

l'abandonnèrent pas⁶.”

PHILON

(env. 20 av. J.-C. - env. 50 ap. J.-C.)

Philon d'Alexandrie, philosophe juif, accusa Pilate de tous les vices. La plupart des experts considèrent qu'il exagérait, mais à beaucoup d'égards le tableau qu'il peignit du gouverneur ressemble à celui des récits bibliques et historiques. Philon décrivit du gouverneur “ses corruptions, ses actes d'insolence, sa rapine, son habitude d'insulter son interlocuteur, sa cruauté, ses assassinats de personnes non-jugées et non-condamnées, et son inhumanité continuelle, gratuite et outrageuse⁷.”

Dans un incident décrit par Philon pour illustrer les mauvaises relations entre le gouverneur et les Juifs, Pilate fit mettre sur les murs de sa résidence à Jérusalem des boucliers ornés d'une dédicace à l'empereur. Les chefs juifs, furieux, protestèrent auprès de Tibère, qui fit enlever les boucliers et les fit mettre sur le temple d'Auguste à Césarée⁸.

RÉFÉRENCES HISTORIQUES DIVERSES

Le Talmud juif babylonien contient une référence à Jésus “pendu la veille de la Pâque⁹”, insistant (comme on s'y attendrait) que les chefs juifs avaient raison de le condamner.

Tacite, historien latin écrivant entre 115 et 117 après J.-C., dit ceci au sujet de Jésus : “Ils prirent leur nom du Christ, exécuté par décision du procureur Ponce Pilate, pendant le règne de Tibère¹⁰.”

Une lettre syriaque, écrite par Mara bar Sérapion à son fils, fit allusion à Jésus en ces termes : “Quel avantage les Juifs gagnèrent-ils à exécuter leur Roi si sage ? Immédiatement

après, leur royaume fut aboli. (...) En plus, le Roi ne mourut pas complètement ; il continua à vivre dans les enseignements qu'il avait donnés¹¹.” En 1961 fut découverte la première preuve archéologique au sujet de Pilate. Dans le théâtre romain de Césarée, les archéologues détérèrent une pierre avec l'inscription : “Ponce Pilate, préfet de Judée¹².”

AUTEURS CHRÉTIENS NON-INSPIRÉS

Plusieurs auteurs chrétiens non-inspirés mentionnèrent Pilate. Origène, Justin Martyr et Tertullien se réfèrent tous au récit officiel romain du procès de Jésus¹³, mais nous ne savons pas s'ils avaient eu ce récit sous les yeux¹⁴.

Beaucoup d'entre nous s'intéressent aux derniers jours de Pilate. Rappelé à Rome, il y arriva après la mort de Tacite. Bien qu'il n'existe aucun récit historique dans ce sens, Eusèbe raconta la tradition selon laquelle Pilate se serait suicidé après son procès¹⁵. Selon les traditions plus tardives, il se suicida pendant le règne de Gaïus (37-41 ap. J.-C.) à Vienne Allobrogum, en Gaule (France), lieu de son exil. Eusèbe attribua la mort du gouverneur à la justice divine¹⁶.

¹¹ Cité dans Corley, 842. La date de cette source demeure incertaine ; mais elle pourrait se situer en 73 après J.-C.

¹² John McRay, *Archeology and the New Testament* (Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, 1991), 203-204.

¹³ Justin Martyr, *Apologie* 1.35 ; 1.48 ; Tertullien, *Apologie* 5.2 ; 21.24.

¹⁴ Plusieurs siècles plus tard, un auteur inconnu rédigea un document fantaisiste et non-inspiré intitulé *Les Actes de Pilate*.

¹⁵ Eusèbe, *Histoire ecclésiastique* 2.7.

¹⁶ Idem.

PONCE PILATE

“Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, (...) prit de l'eau, se lava les mains en présence de la foule et dit : Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde' (Mt 27.24). Mais Pilate ne pouvait échapper à son sentiment de responsabilité. (...) Il se sentait meurtrier.”

The Christ of the Gospels,
J. W. Shepard

⁶ Ibid., 18.3.3.

⁷ Philon, *Legatio ad Galium* 38.

⁸ Philon, *ibid.*, 299-305.

⁹ *Mishnah*, Sanhédrin 43a, cité dans Bruce Corley, “Trial of Jesus”, *Dictionary of Jesus and the Gospels*, eds. Joel B. Green et Scot McKnight (Downers Grove, Ill. : InterVarsity Press, 1992), 842.

¹⁰ Tacite, *Annales* 15.44.